

FONCIA VAL DE LOIRE

60, rue Blaise Pascal  
37000 TOURS

## Combles bâtiments J, N et O

### ADRESSE DE VISITE

Rue Victor Jacquemont  
37000 TOURS

Visite réalisée le 03/03/2022 et 25/08/2022

N° D'AFFAIRE : 2112140W0000067

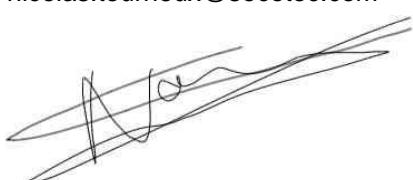
REFERENCE DU RAPPORT : 140W0/22/926

DATE DU RAPPORT : 25/08/2022

**Agence Construction & Immobilier Tours**  
2 Allée Petit Cher - BP 40155  
37551 SAINT AVERTIN CEDEX

### Intervenant SOCOTEC Construction :

Nicolas TOURNEUX  
Tél : 06.28.78.06.29  
Email : nicolas.tourneux@socotec.com



## Table des matières

1.	Contexte de l'intervention .....	3
2.	Mission confiée à SOCOTEC .....	3
2.1.	Objet de la mission .....	3
2.2.	Contenu de la mission .....	3
2.3.	Contenu du rapport .....	4
3.	Description .....	4
4.	Liste des locaux ou zones non visité(e)s .....	4
5.	Constat et désordres .....	4
6.	Conclusion .....	57

## 1. Contexte de l'intervention

A la demande de FONCIA VAL DE LOIRE, Socotec Construction est intervenu sur l'ouvrage situé Rue Victor JACQUEMONT, 37000 TOURS.

Contexte de l'intervention : Suite à l'incendie déclaré dans les combles du bâtiment N de la résidence, le Client nous missionne afin d'identifier des désordres concernant les spots encastrés dans les combles des bâtiments J, N et O.

## 2. Mission confiée à Socotec Construction

### 2.1. Objet de la mission

La mission a pour objectif de donner un avis technique portant sur l'installation des spots des logements dans le plafond donnant sur les combles.

Référence du devis Socotec Construction : 63917-0 du 16/12/2021

Référence commande Client : OSTW110947 du 16/12/2021

### 2.2. Contenu de la mission

La mission de SOCOTEC comprend :

Une revue documentaire

Un entretien préalable avec le client / les occupants / représentants / etc.

Une visite sur site avec : M. VIGNAUD (Gardien)

La rédaction d'un rapport

L'examen visuel est limité aux parties visibles et directement accessibles sans démontage, SOCOTEC ne procède ni aux sondages destructifs, ni aux sondages non destructifs, ni aux essais spécifiques et ni aux analyses en laboratoire, l'intervention de SOCOTEC ne comporte pas la vérification du dimensionnement des ouvrages, du fait de l'évolution naturelle de l'état de conservation de l'ouvrage, la validité des avis formulés dans le présent rapport ne vaut qu'à la date de la visite réalisée par SOCOTEC.

## 2.3. Contenu du rapport

Le rapport comprend :

Les constats réalisés

Un avis émis dans le cadre de l'objet de la mission défini au paragraphe 2.1

La proposition d'action corrective de l'écart constaté

## 3. Description

Combles accessibles des bâtiments J, N et O (hors zones incendiés N, 3 et 5 rue Victor JACQUEMONT) soit 22 combles.

► Autres informations : Accessibilité des combles par les plafelages prévus à cet effet. Certain combles sont recouvert d'isolant limitant les possibilités d'examen.

## 4. Liste des documents remis ou consultés

Document	Date	Référence	Commentaire
GARGASI EXPERTISES - Compte-rendu n°1 des constatations techniques	10/12/202 1	2021164	

## 5. Liste des locaux ou zones non visité(e)s

Partie privative

## 6. Constats

Nous présentons dans cette partie les résultats de l'inspection menée sur l'ouvrage.

Accompagnateur : M. VIGNAUD

Qualité : Gardien

**Point d'examen :**  
Bâtiment O - 7 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NF C 15-100 § 530.4.3**

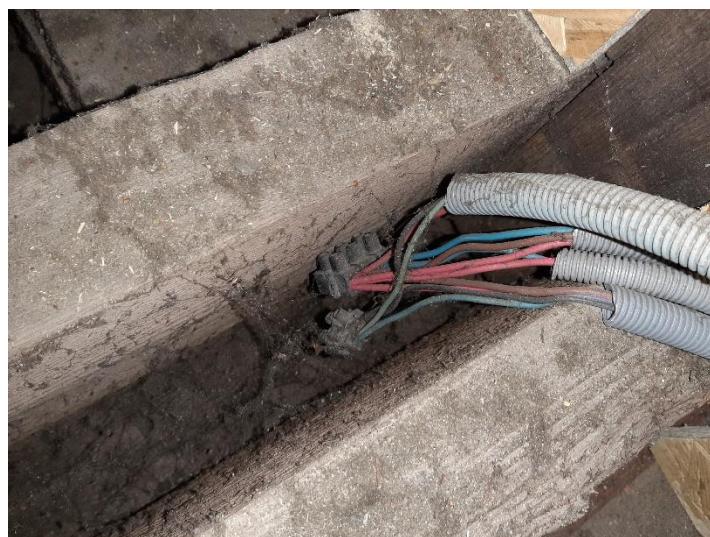
*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisie suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment O - 7 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**

Présence de connexion électrique non protégée câble et domino non résistant à la haute température.



**Avis :**

Les connexions électriques doivent être enfermées dans des boîtes de connexion adaptées.  
Risque de d'encrassement à la poussière et de départ d'incendie.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O - 7 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Boîte de connexions non étanche



**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment O - 7 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**

Présence de câble électrique sans gaine.

**Avis :**

La pose ultérieure d'isolant peut faire monter en température des câbles, le mode de pose doit être adapté en conséquence.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O - 7 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de cloches de protection sur des boîtiers de connexion.



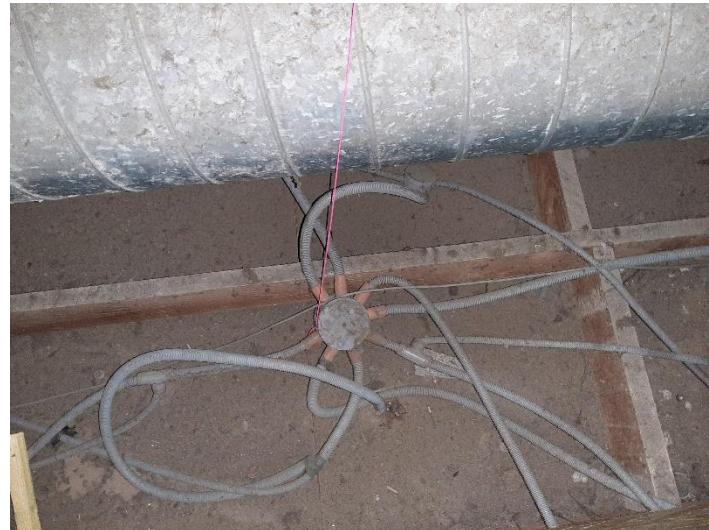
**Avis :**

Bien que hors de notre mission, nous notons la présence de cloches de protection installés dans le cadre des travaux de sur-isolation en cours.

NOTA : ces cloches sont obligatoires pour protéger les spots et leur transformateur. Dans tous les cas, les boîtes de connexions doivent rester accessibles et visibles.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O - 8 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NF C 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 1 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 1 Square GRASLIN

**Description - Constat :**

Les boîtes de connexion de sont pas accessible, sous des plaques de laine minérale, complément de l'isolation d'origine.



**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 3 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de matériaux combustible dans les combles (paille).



**Avis :**

Bien que n'entrant pas dans le cadre de notre mission, nous attirons votre attention sur le risque dû au stockage de matériaux dans les combles.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 3 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.

**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 5 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 5 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence matériaux isolant complémentaire (laine soufflé).



**Avis :**

La pose de cette laine soufflée empêche l'examen.  
L'encastrement et les connexions des appareillages sont-ils réalisés dans le respect des règlementations ?

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 7 Square GRASLIN

**Description - Constat :**

Les boîtes de connexion de sont pas accessible, sous des plaques de laine minérale, complément de l'isolation d'origine.



**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 7 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de câble non adapté à la haute température.

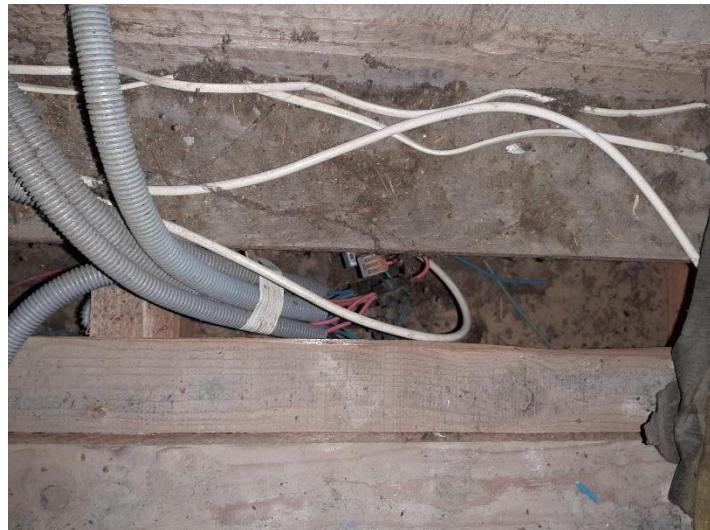


**Avis :**

Certain câbles ne sont pas adapté au milieu dans lequel ils sont utilisés.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 7 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de connexion électrique non protégée câble et domino non résistant à la haute température.



**Avis :**

Les connexions électriques doivent être enfermées dans des boîtes de connexion adaptées.  
Risque de d'encrassement à la poussière et de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment O – 9 Square GRASLIN

**Description - Constat :**

Les boîtes de connexion de sont pas accessible, sous des plaques de laine minérale, complément de l'isolation d'origine.

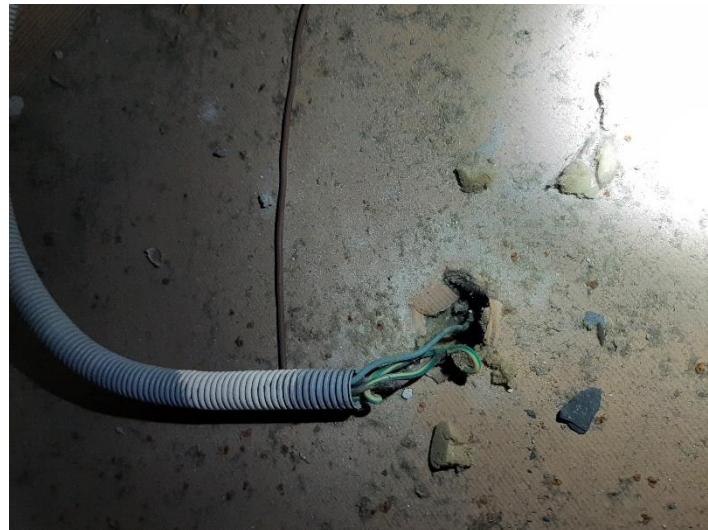


**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 9 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment O – 11 Square GRASLIN

**Description - Constat :**

Les boîtes de connexion de sont pas accessible, sous des plaques de laine minérale, complément de l'isolation d'origine.

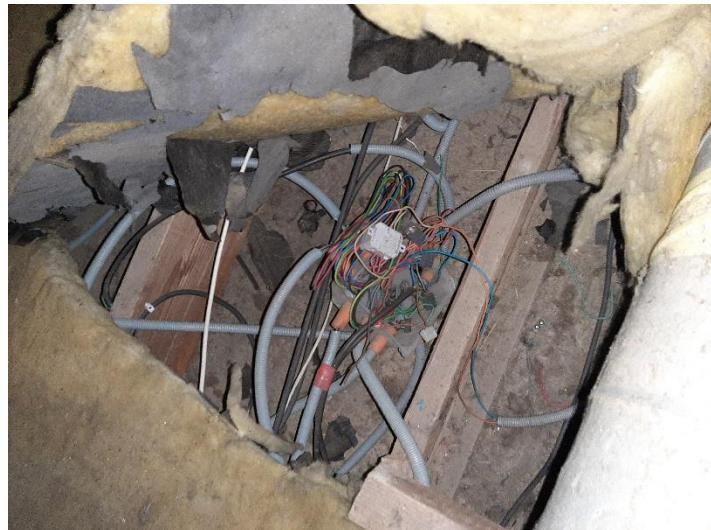


**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 11 Square GRASLIN

**Description - Constat :**  
Présence de connexion électrique non protégée câble et domino non résistant à la haute température.



**Avis :**

Les connexions électriques doivent être enfermées dans des boîtes de connexion adaptées.  
Risque de d'encrassement à la poussière et de départ d'incendie.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O - 11 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de câble électrique sans gaine.



**Avis :**

La pose ultérieure d'isolant peut faire monter en température des câbles, le mode de pose doit être adapté en conséquence.

**Point d'examen :**  
Bâtiment O - 11 PI QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Fixation des transformateurs.



**Avis :**

Les équipements électriques ne doivent pas être fixés directement sur des éléments combustibles (bois de charpente).

**Point d'examen :**  
Bâtiment O – 13 Square GRASLIN

**Description - Constat :**

Les boîtes de connexion de sont pas accessible, sous des plaques de laine minérale, complément de l'isolation d'origine.



**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**

Bâtiment O – 13 Square GRASLIN

**Description - Constat :**

Présence de connexion électrique non protégée câble et domino non résistant à la haute température.



**Avis :**

Les connexions électriques doivent être enfermées dans des boîtes de connexion adaptées.  
Risque de d'encrassement à la poussière et de départ d'incendie.

**Point d'examen :**  
Bâtiment N – 2 Place QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de matériaux combustible dans les combles (paille).



**Avis :**

Bien que n'entrant pas dans le cadre de notre mission, nous attirons votre attention sur le risque dû au stockage de matériaux dans les combles.

**Point d'examen :**  
Bâtiment N – 2 Place QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**  
Bâtiment N – 1 Place QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

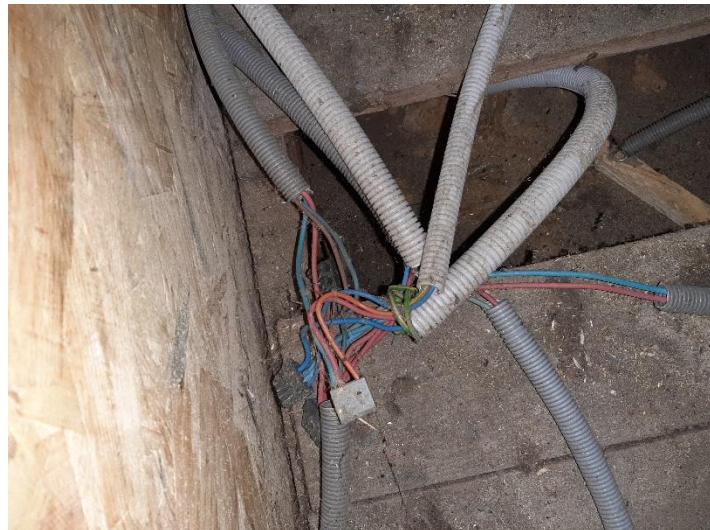
La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**  
Bâtiment N – 1 Place QUERVILLE

**Description - Constat :**  
Présence de connexion électrique non protégée câble et domino non résistant à la haute température.



**Avis :**

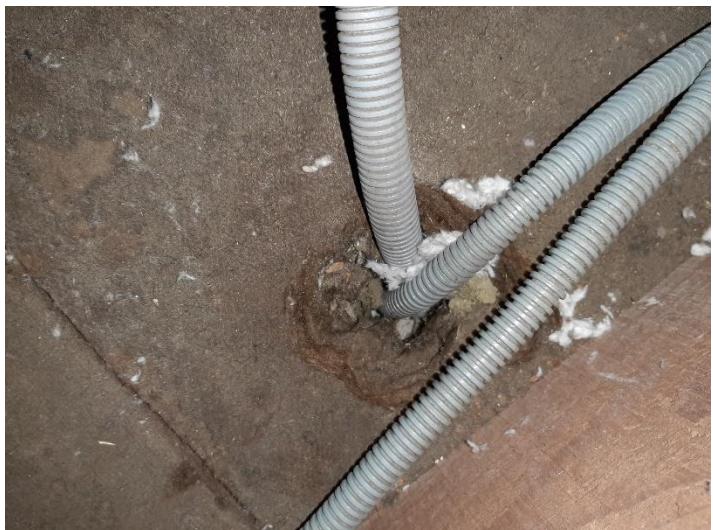
Les connexions électriques doivent être enfermées dans des boîtes de connexion adaptées.  
Risque de d'encrassement à la poussière et de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 13 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.

**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

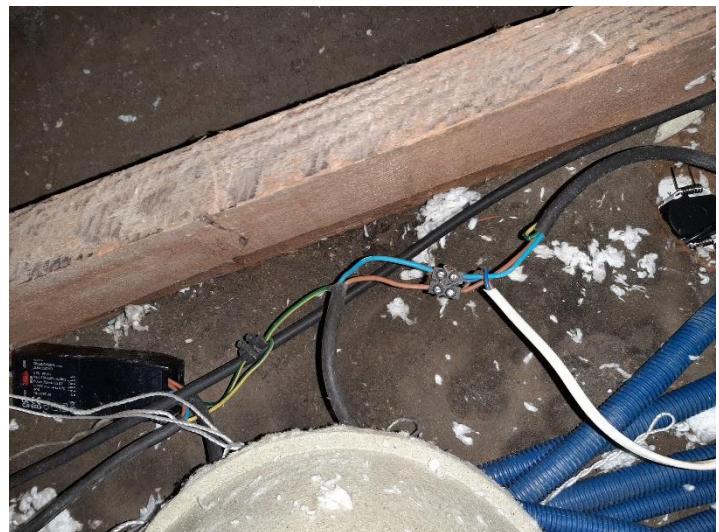
*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 13 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de connexion électrique non protégée câble et domino non résistant à la haute température.



**Avis :**

Les connexions électriques doivent être enfermées dans des boîtes de connexion adaptées.  
Risque de d'encrassement à la poussière et de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 13 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de cloches de protection sur des boîtiers de connexion et spots.

**Avis :**

Bien que hors de notre mission, nous notons la présence de cloches de protection installés dans le cadre des travaux de sur-isolation en cours.

NOTA : ces cloches sont obligatoires pour protéger les spots et leur transformateur. Dans tous les cas, les boîtes de connexions doivent rester accessibles et visibles.

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 11 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.

**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 11 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Boîte de connexions non étanche



**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**  
Bâtiment N – 9 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 9 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Boîte de connexions non étanche

**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 7 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Les boîtes de connexion de sont pas accessible, l'isolant ouate de cellulose, complément de l'isolation d'origine.



**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 7 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 1 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Boîte de connexions non étanche

**Avis :**

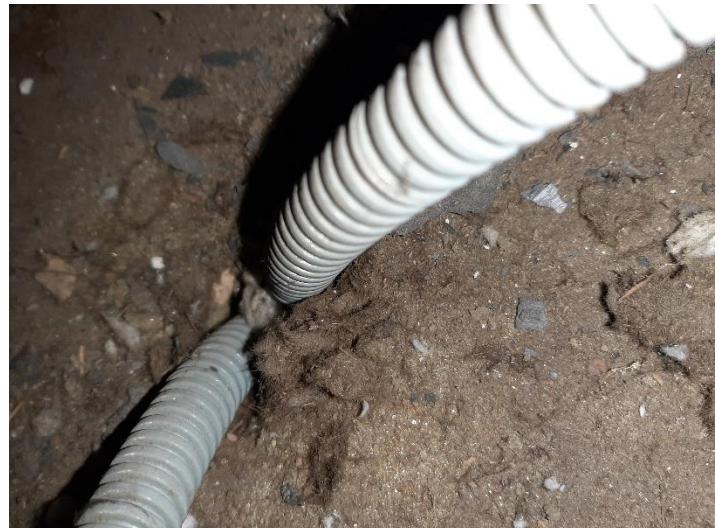
Les boîtes de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 1 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

*NF C 15-100 § 530.4.3*

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment N – 1 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de cloches de protection sur des boîtiers de connexion.



**Avis :**

Bien que hors de notre mission, nous notons la présence de cloches de protection installés dans le cadre des travaux de sur-isolation en cours.

NOTA : ces cloches sont obligatoires pour protéger les spots et leur transformateur. Dans tous les cas, les boîtes de connexions doivent rester accessibles et visibles.

**Point d'examen :**  
Bâtiment J – 2 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 2 Rue Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Boîte de connexions non étanche

**Avis :**

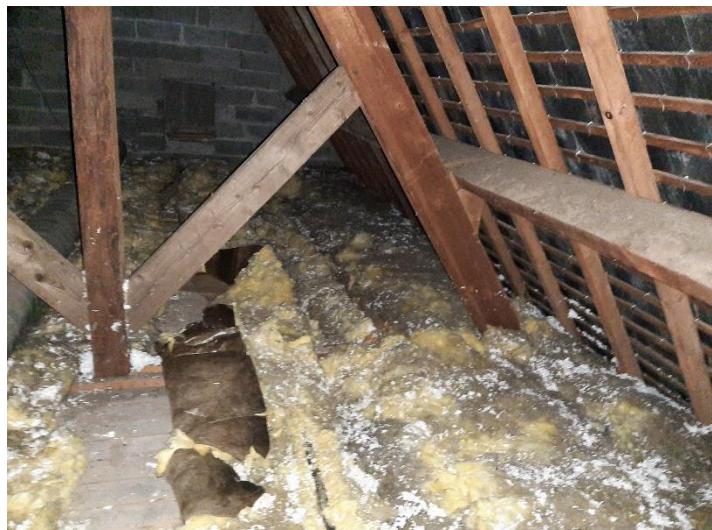
Les boîtes de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 1 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Les boîtes de connexion de sont pas accessible, sous des plaques de laine minérale, complément de l'isolation d'origine.

**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**  
Bâtiment J – 2 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 2 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Boîte de connexions non étanche

**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 3 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Les boites de connexion de sont pas accessible, sous des plaques de laine minérale, complément de l'isolation d'origine.



**Avis :**

Les boites de connexions doivent rester accessibles pour contrôle et interventions ultérieures.

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 3 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Boîte de connexions non étanche



**Avis :**

Les boîtes de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 3 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de connexion électrique non protégée câble et domino non résistant à la haute température.



**Avis :**

Les connexions électriques doivent être enfermées dans des boîtes de connexion adaptées.  
Risque de d'encrassement à la poussière et de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 3 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de cloches de protection sur des boîtiers de connexion et spots.



**Avis :**

Bien que hors de notre mission, nous notons la présence de cloches de protection installés dans le cadre des travaux de sur-isolation en cours.

NOTA : ces cloches sont obligatoires pour protéger les spots et leur transformateur. Dans tous les cas, les boîtes de connexions doivent rester accessibles et visibles.

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 4 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.

**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**  
Bâtiment J – 5 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**  
Présence de luminaires encastrés dans l'épaisseur de la mousse isolante sans ventilations.



**Avis :**

La pose des spots encastrés ne respecte pas les préconisations de pose des fabricants.  
Risque de surchauffe de l'appareillage et du transformateur associé.

**NFC 15-100 § 530.4.3**

*Lorsque les appareillages sont encastrés dans une paroi, ils doivent être logés dans une boîte d'encastrement, fixée dans la paroi et choisis suivant la nature de la paroi en tenant compte de la présence éventuelle de matériaux inflammables.*

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 5 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Boite de connexions non étanche



**Avis :**

Les boites de connexions doivent rester étanches à la poussière.  
Risque de départ d'incendie.

**Point d'examen :**

Bâtiment J – 5 Place Victor JACQUEMONT

**Description - Constat :**

Fixation des transformateurs.

**Avis :**

Les équipements électriques ne doivent pas être fixés directement sur des éléments combustibles (bois de charpente).

## 7. Conclusion

Tous les combles examinés comportent des incohérences et non conformités aux réglementations en vigueur avec un risque non négligeable d'incendie d'origine électrique.

- Spot encastrés dans l'isolant d'origine
- Dominos sans boîte de connexion
- Boîte de connexion non étanche à la poussière
- Boîte de connexion dissimulée sous un isolant complémentaire

Afin de limiter le risque incendie dans les combles, nous conseillons de mettre l'installation électrique en conformité.

NOTA : dans le cas de travaux d'isolation complémentaire, les boîtes de connexions doivent rester accessibles